

À propos du nouveau Plan de base du cycle de l'eau

Le secrétariat de l'administration centrale pour la politique du cycle de
l'eau du secrétariat du Cabinet
Juin 2020



Logo du cycle de l'eau

Plan de base du cycle de l'eau

- ❑ Un plan de base pour le cycle de l'eau, établi par le gouvernement japonais conformément à l'Acte de base pour le cycle de l'eau.
- ❑ En juillet 2020, cinq années se sont écoulées depuis que le Cabinet a statué en juillet 2015 sur le précédent Plan de base du cycle de l'eau.
- ❑ L'Acte de base pour le cycle de l'eau requiert que le Plan de base du cycle de l'eau soit examiné et, quand cela est nécessaire, modifié environ tous les cinq ans.

Acte de base pour le cycle de l'eau (extraits) [Appliqué le 1er juillet 2014]

Article 13 : Le gouvernement doit établir un plan de base pour le cycle de l'eau (ci-après « Plan de base du cycle de l'eau ») dans le but de promouvoir des mesures liées au cycle de l'eau d'une façon systématique et globale.

Article 13.5 : Le gouvernement examinera et, lorsque cela est nécessaire, révisera le Plan de base du cycle de l'eau environ tous les cinq ans, en prenant en compte les changements de situation liés au cycle de l'eau et l'analyse des résultats des mesures liées au cycle de l'eau.

Acte de base pour le cycle de l'eau

(Promulgué le 2 avril 2014 ; appliqué le 1er juillet 2014)

Plan de base pour le cycle de l'eau (Décision de juillet 2015 du Cabinet/Administration centrale*)

- Analyse (examen) des résultats des mesures du cycle de l'eau
- Collecte d'avis pluridisciplinaires auprès d'experts, autorités publiques locales, etc.
- Consultation publique sur le nouveau Plan de base du cycle de l'eau (ébauche)

Nouveau Plan de base du cycle de l'eau

(Décision de juillet 2020 du Cabinet/Administration centrale*)

Examiné environ tous les cinq ans

* Administration centrale pour la politique du cycle de l'eau dirigée par le Premier Ministre, avec le Premier Secrétaire du cabinet et le ministre responsable de la politique du cycle de l'eau faisant office de Directeurs-Adjoints et tous les autres membres, exception faite du Directeur et des directeurs-adjoints, étant ministres d'état

Réflexion de base sur l'examen du Plan de base du cycle de l'eau

Une nouvelle stratégie de l'eau pour l'époque Reiwa

- Amélioration au niveau national de la qualité et de la répartition de la gestion des bassins versants pour promouvoir le rétablissement et l'entretien d'un cycle de l'eau sain, en élaborant des plans pour le cycle de l'eau dans les bassins versants grâce à la coopération et à la coordination entre divers acteurs dans les bassins versants
- L'accélération des mesures tendant à la mise en place d'une société saine et sans danger capable de répondre à des risques tels que ceux posés par le changement climatique, en réponse à des facteurs tels que les risques accrus de catastrophes liées à l'eau, qui pourraient devenir plus fréquentes et plus violentes en raison des impacts du changement climatique et autres facteurs
- Transmettre un cycle de l'eau sain aux générations futures par des efforts stratégiques dans les domaines de la sensibilisation, de la publicité, de l'éducation et du développement des ressources humaines, grâce à une alliance industrie-université-pouvoirs publics.
- Le Japon prend un rôle prépondérant dans les solutions aux défis mondiaux liés à l'eau, en utilisant son expérience, ses leçons ainsi que sa technologie et son expertise exceptionnelles dans le domaine de l'eau

Trois priorités principales pour le nouveau Plan de base du cycle de l'eau

i. Innovation dans le cycle de l'eau par le biais de la gestion des bassins versants

- Développement accentué de la gestion des bassins versants et amélioration de sa qualité -

ii. Realization of a safe and sound society through sound water cycle initiatives

— Réaction face aux risques liés au changement climatique, aux catastrophes naturelles à grande échelle, etc. —

iii. Transmission d'une société d'abondance aux générations futures grâce à un cycle de l'eau sain

-Travail de sensibilisation, publicité, éducation et contributions internationales à propos d'un cycle de l'eau sain -

Introduction

1. Notre relation avec le cycle de l'eau
2. Positionnement de ce Plan et période en cause
3. Conception idéale du cycle de l'eau
4. Situation actuelle du cycle de l'eau et sujets associés
5. Détails principaux des initiatives prioritaires de ce Plan
 - (1) **Innovation dans le cycle de l'eau par le biais de la gestion des bassins versants**
- Développement accentué de la gestion des bassins versants et amélioration de sa qualité -
 - (2) **Mise en place d'une société saine et sans danger grâce à des initiatives ciblant un cycle de l'eau sain**
- Réaction face aux risques liés au changement climatique, aux catastrophes naturelles à grande échelle, etc. -
 - (3) **Transmission d'une société d'abondance aux générations futures grâce à un cycle de l'eau sain**
- Travail de sensibilisation, publicité, éducation et contributions internationales à propos d'un cycle de l'eau sain -
6. Structure de ce Plan

Partie 1. Politiques de base pour des mesures relatives au cycle de l'eau

1. Gestion globale et intégrée des bassins versants
2. Promotion dynamique des initiatives destinées à entretenir ou rétablir un cycle de l'eau sain
3. Assurer un usage correct de l'eau et apprécier ses avantages
4. Maintenir un cycle de l'eau sain lors de l'usage de l'eau
5. Promotion d'initiatives relatives au cycle de l'eau au travers d'une coopération internationale

Partie 2. Mesures relatives au cycle de l'eau, à prendre globalement et systématiquement par le gouvernement japonais

1. Promouvoir la coopération entre les bassins versants, etc. - Cadre de travail d'une gestion complète et intégrée des bassins versants -
 - (1) Cadre du bassin versant
 - (2) Réflexion sur la gestion globale et intégrée des bassins versants
 - (3) Instauration d'un conseil pour le cycle de l'eau dans les bassins versants et élaboration d'un plan pour le cycle de l'eau dans les bassins versants
 - (4) Contenu du plan pour le cycle de l'eau dans les bassins versants
 - (5) Processus de planification du cycle de l'eau dans les bassins versants et évaluation
 - (6) Mesures pour établir et promouvoir le plan pour le cycle d'eau dans les bassins versants

2. Entretien et amélioration du stockage et des fonctions agricoles
 - (1) Bois et forêts (2) Rivières, etc. (3) Terres agricoles (4) Zones urbaines
3. Promotion d'un usage approprié et efficace de l'eau etc.
 - (1) Assurer une alimentation en eau et un drainage constants, etc.
 - (2) Réaction face aux catastrophes
 - (3) Préservation et promotion de l'utilisation des eaux souterraines de façon durable
 - (4) Entretien stratégique, gestion et modernisation des infrastructures hydrauliques
 - (5) Utilisation performante et efficace de l'eau
 - (6) Milieu aquatique
 - (7) Cycle de l'eau et écosystèmes
 - (8) Préservation, réhabilitation et création de milieux aquatiques
 - (9) Transmission, réhabilitation et création d'une culture de l'eau
 - (10) Réaction face au réchauffement planétaire
4. Promotion de l'éducation pour un cycle de l'eau sain, etc.
 - (1) Promotion de l'éducation sur le cycle de l'eau
 - (2) Promotion d'activités de sensibilisation relatives au cycle de l'eau
5. Mesures pour promouvoir des activités autonomes par des entités privées et autres
6. Conduire les recherches nécessaires pour élaborer et mettre en oeuvre les politiques du cycle de l'eau
 - (1) Enquête sur la situation actuelle du cycle de l'eau dans les bassins versants
 - (2) Enquête sur les impacts du changement climatique sur le cycle de l'eau et adaptation à ceux-ci
7. Promotion des sciences et de la technologie
8. Assurer continuellement une collaboration internationale et promouvoir une coopération internationale
 - (1) Collaboration internationale (2) Coopération internationale
 - (3) Étendre à l'étranger les affaires en lien avec l'eau
9. Développement de ressources humaines liées au cycle de l'eau
 - (1) Développement des ressources humaines et échanges interpersonnels internationaux par le biais des alliances industrie-université-pouvoirs publics

Partie 3. Ce qui est nécessaire pour promouvoir les mesures relatives au cycle de l'eau de façon globale et systématique

1. Mise en oeuvre efficace des mesures relatives au cycle de l'eau
2. Obligations des parties associées et collaboration et coopération réciproques
3. Publication des mesures mises en oeuvre en relation avec le cycle de l'eau

2. Mise en place d'une société saine et sans danger grâce à des initiatives ciblant un cycle de l'eau sain

- Réaction face aux risques liés au changement climatique, aux catastrophes naturelles à grande échelle, etc. -

[État actuel]

- Il existe des inquiétudes face à des risques tels que les catastrophes hydrologiques et les sécheresses entraînées par le réchauffement planétaire et autres effets du changement climatique.
- Pour construire des infrastructures, des collectivités et des économies robustes résistant aux catastrophes, il est nécessaire de prévenir et de minimiser les dommages occasionnés aux personnes, aux biens et aux infrastructures hydrauliques clés, même en cas de catastrophe naturelle à grande échelle.

[Champs des sujets dans le nouveau plan de base]

2. Entretien et amélioration du stockage et des fonctions agricoles
- 3.(1).a. Réaction face à des sécheresses dangereuses
- 3.(2) Réaction face aux catastrophes
- 3.(3) Préservation et promotion de l'utilisation des eaux souterraines de façon durable
- 3.(4) Entretien stratégique, gestion et modernisation des infrastructures hydrauliques
- 3.(5) Utilisation performante et efficace de l'eau
- 3.(10) Réaction face au réchauffement planétaire

[Exemples d'initiatives dans le nouveau plan]

- **Réaction face aux catastrophes naturelles à grande échelle.** Pour prévenir et minimiser les dommages entraînés par les catastrophes hydrologiques, les tremblements de terre et autres catastrophes naturelles, des mesures seront mises en oeuvre pour prévenir et atténuer les catastrophes affectant les infrastructures hydrologiques essentielles (par ex. les rivières, service des eaux/réseau d'assainissement et dispositifs pour l'irrigation) et renforcer la résilience nationale tant au niveau tangible qu'intangible.
- **Réaction face à des sécheresses dangereuses.** Pour anticiper les sécheresses dangereuses dues au changement climatique, en plus de la recherche sur l'évaluation des risques de sécheresse, des mesures d'adaptation à la sécheresse seront développées, telles que garantir un approvisionnement en eau stable à partir de la gestion des risques et la préparation de séquences répondant aux sécheresses.
- **Entretien stratégique, gestion et modernisation des infrastructures hydrauliques.** Entretien stratégique, gestion et modernisation seront prônés pour les infrastructures hydrauliques vieillissantes pour allonger leur temps de service et moderniser et adapter les infrastructures sismiques de façon appropriée.
- **Maintien, amélioration, etc. du stockage de l'eau et de la fonction de recharge des aquifères.** Tout en soutenant les initiatives globales telles que les améliorations apportées aux infrastructures vertes dans les zones comprenant des forêts, rivières, terres agricoles et dans les zones urbaines, des mesures seront prônées pour préserver et utiliser l'eau souterraine de façon durable.



Dégâts par ouragan dans l'Est du Japon en 2019 (Rivière Chikuma)

Données) Ministère du Territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme



Allongement du temps de service par la modernisation (réseau d'assainissement)

Données) Autorités métropolitaines de Tokyo



Rizières inondées (Ono, Préfecture de Fukui)

Données) Ville d'Ono

3. Transmission d'une société d'abondance aux générations futures grâce à un cycle de l'eau sain - Travail de sensibilisation, publicité, éducation et contributions internationales à propos d'un cycle de l'eau sain -

[État actuel]

- Pour transmettre un cycle de l'eau sain aux générations futures, il est nécessaire d'intensifier la prise de conscience sur la question de l'eau en créant des possibilités d'apprentissage pratique à propos de l'eau.
- De plus, pour faire rayonner internationalement l'expérience et les connaissances irremplaçables du Japon ainsi que sa technologie relative au cycle de l'eau, des participations à l'échelle mondiale doivent être mises en place à travers une coopération internationale tout en stimulant la coopération entre divers gouvernements, organisations internationales et autres partenaires.

[Exemples d'initiatives dans le nouveau plan]

- **Campagne de sensibilisation, publicité, éducation.** Soutien à la prise de conscience, à la publicité, à l'éducation et au développement des ressources humaines liés à un cycle de l'eau sain et renfort de la sensibilisation à l'eau auprès du public, des jeunes aux plus âgés, par le biais de la sensibilisation à la Journée de l'Eau (1er août) et la diffusion d'informations sur les initiatives liées au cycle de l'eau, grâce à un partenariat public-privé.
- **Contributions internationales.** Par une communication internationale et l'application des expériences, des connaissances et de la technologie du Japon lors de conférences internationales comme celle du Sommet Asie-Pacifique de l'Eau et le développement d'infrastructures à l'étranger, le Japon prendra la tête pour les solutions à apporter aux défis hydrologiques mondiaux et la réalisation des Objectifs de Développement Durable (ODD).



Une affiche de 2019 pour la Journée de l'eau

Données) Secrétariat de l'Administration centrale pour la politique du cycle de l'eau, secrétariat du cabinet

[Champs des sujets dans le nouveau plan de base]

- 3.(6) Milieu aquatique
- 3.(7) Cycle de l'eau et écosystèmes
- 3.(8) Préservation, réhabilitation et création de milieux aquatiques
- 3.(9) Transmission, réhabilitation et création d'une culture de l'eau

- 4. Promotion de l'éducation pour un cycle de l'eau sain, etc.
- 8. Assurer une collaboration internationale et promouvoir une coopération internationale
- 9. Développement de ressources humaines liées au cycle de l'eau



Un événement de dégustation d'eau (Salon de l'eau de Gunma)

Données) Préfecture de Gunma



Réunion-débat à haut niveau sur l'eau et les catastrophes

Données) Ministère du Territoire, des Infrastructures, des Transports et du Tourisme

Introduction

- 1 Notre relation avec le cycle de l'eau
- 2 Positionnement de ce Plan et période en cause
- 3 Conception idéale du cycle de l'eau
- 4 Situation actuelle du cycle de l'eau et sujets associés
- 5 Détails principaux des initiatives prioritaires de ce Plan

(1) Innovation dans le cycle de l'eau par le biais de la gestion des bassins versants.

- Développement accentué de la gestion des bassins versants et amélioration de sa qualité -

- Développement accentué : Soutien à l'élaboration des plans pour le cycle de l'eau dans les bassins versants à l'échelle nationale
- Améliorations de la qualité : Rendre visibles la qualité du cycle de l'eau et les résultats des mesures de gestion du bassin versant

(2) Mise en place d'une société saine et sans danger grâce à des initiatives ciblant un cycle de l'eau sain. - Réaction face aux risques liés au changement climatique, aux catastrophes naturelles à grande échelle, etc. -

- Réaction face aux catastrophes naturelles à grande échelle : Renforcement de la prévention/atténuation des catastrophes et mesures de résilience nationale
- Réaction face à des sécheresses dangereuses : Encourager les mesures d'adaptation aux sécheresses dangereuses dues au changement climatique
- Entretien stratégique, gestion et modernisation des infrastructures hydrauliques
- Maintenir et améliorer le stockage et les fonctions agricoles, la préservation durable et l'utilisation de l'eau souterraine

(3) Transmission d'une société d'abondance aux générations futures grâce à un cycle de l'eau sain. - Travail de sensibilisation, publicité, éducation et contributions internationales à propos d'un cycle de l'eau sain -

- Campagne de sensibilisation, publicité, éducation : Instaurer une compréhension et une sensibilisation au cycle de l'eau parmi les membres du public de toutes les générations
- Contributions internationales : Le Japon prenant la direction pour contribuer aux solutions vis-à-vis des défis mondiaux de l'eau et réussite des Objectifs de Développement Durable (ODD).

6 Structure de ce Plan

Partie 1. Politiques de base pour des mesures relatives au cycle de l'eau

(Relatif à l'article 13, paragraphe 2, alinéa 1 de l'Acte de Base pour le cycle de l'eau [ci-après dénommé « Acte »])

1. Gestion globale et intégrée des bassins versants (Relatif à l'article 3, paragraphe 4 de l'Acte)
2. Promotion dynamique des initiatives destinées à entretenir ou rétablir un cycle de l'eau sain (Relatif à l'article 3, paragraphe 1 de l'Acte)
3. Assurer un usage correct de l'eau et apprécier ses avantages (Relatif à l'article 3, paragraphe 2 de l'Acte)
4. Maintenir un cycle de l'eau sain lors de l'usage de l'eau (Relatif à l'article 3, paragraphe 3 de l'Acte)
5. Promotion d'initiatives relatives au cycle de l'eau au travers d'une coopération internationale (Relatif à l'article 3, paragraphe 4 de l'Acte)

Partie 2. Mesures relatives au cycle de l'eau, à prendre globalement et systématiquement par le gouvernement japonais

[Neuf champs ciblés selon les mesures]

Promouvoir la coopération entre les bassins versants, etc./Entretien et amélioration du stockage et des fonctions agricoles/Promouvoir une utilisation appropriée et efficace de l'eau, etc./Promouvoir l'éducation pour des cycles de l'eau sains, etc./Mesures pour promouvoir des activités autonomes par des entités privées et autres/Conduire les recherches nécessaires pour élaborer et mettre en oeuvre des politiques du cycle de l'eau/Promotion de la science et de la technologie/Assurer une collaboration internationale et promouvoir une coopération internationale/Développement des ressources humaines liées au cycle de l'eau

1 Promouvoir la coopération entre les bassins versants, etc.

- Cadre de travail d'une gestion complète et intégrée des bassins versants - (Relatif à l'article 16 de l'Acte)

- En tant que gestion complète et intégrée des bassins versants, mise en oeuvre de la **gestion des bassins versants** dans laquelle de nombreux acteurs en relation les uns avec les autres dans le bassin versant agissent de concert pour maintenir ou améliorer des conditions saines et positives au regard des moyens de subsistance de la population, du volume d'eau, de la qualité de l'eau et du milieu aquatique dans les forêts et les bois, les rivières, les terres agricoles, les zones urbaines, les lacs et les marais, les zones côtières, etc.
- **Le conseil pour le cycle de l'eau du bassin versant** partage divers types d'informations concernant le cycle de l'eau et élabore **des plans pour le cycle de l'eau du bassin versant**.
- Le gouvernement national fournit un support par des moyens incluant la préparation et la mise à jour de **guides** et **des études de cas compilées** ; le renforcement des **liaisons de support** ; l'établissement de **méthodes et d'indicateurs d'évaluation** pour rendre visibles des sujets comme la qualité du cycle de l'eau et les résultats des méthodes de gestion du bassin versant ; en organisant des **formations et des séminaires** ; en apportant le soutien nécessaire dans des domaines comme **la sensibilisation et la publicité** ; et en dépêchant des conseillers pour le cycle de l'eau, etc.

2 Entretien et amélioration du stockage et des fonctions agricoles

(Relatif à l'article 14 de l'Acte)

- Encourager dans tout le bassin versant des initiatives destinées à améliorer le stockage et les fonctions agricoles telles que **l'amélioration des infrastructures vertes**
- Encourager les initiatives planifiées et systématiques concernant **l'amélioration et la préservation des forêts** basées sur le Système de Planification des Forêts
- Encourager **les mesures globales d'amélioration des rivières** pour répondre aux catastrophes de plus en plus fréquentes et destructrices dues à l'eau ces dernières années, en plus d'amplifier les écoulements de l'eau vers les rivières lors des inondations
- Encourager les mesures pour **sécuriser les terres agricoles et la gestion cohérente ainsi que l'amélioration des réseaux de canaux de drainage pour l'agriculture**
- Encourager **la préservation et la création des zones vertes** ainsi que **les tendances écologiques pour les installations publiques et privées**, avec la participation de divers acteurs



3. Promotion d'un usage approprié et efficace de l'eau etc.

(Relatif à l'article 15 de l'Acte)

- Promotion d'une gestion globale de la qualité de l'eau y compris l'évaluation, la gestion, etc. des risques, depuis les sources jusqu'aux robinets
- Préparation de calendriers de contremesures envers la sécheresse par une coopération entre les parties investies, pour stimuler les initiatives luttant contre les sécheresses dangereuses
- Promotion accrue de la prévention des catastrophes et des mesures d'atténuation par une association cohérente d'éléments tangibles et intangibles de façon à obtenir une capacité d'adaptation au niveau national
- Étude des initiatives par la coopération, non seulement entre les institutions publiques nationales et locales, mais aussi entre les entreprises et la population, dans des domaines tels que la reconversion vers les plans d'amélioration des rivières prenant en compte les impacts du changement climatique et la préconisation de mesures de prévention et d'atténuation des catastrophes dirigées sur la totalité du bassin versant
- Encouragement pour les améliorations de performance sismique et d'étanchéité des infrastructures hydrauliques, aux installations privées de production d'énergie, etc.
- Organisation par les pouvoirs publics du développement d'une base de données partagée pour l'eau souterraine ; vérification de la consommation et du débit de l'eau souterraine, des comportements vis-à-vis du volume et de la qualité de l'eau souterraine et les mouvements de terrain ; mise en place d'études connexes et de technologie d'analyse, etc.
- Mise en oeuvre par les institutions publiques nationales et locales et autres des entretien, gestion et modernisation stratégiques (contremesures contre le vieillissement) des installations
- Encouragement à l'utilisation d'eau de pluie et à l'utilisation systématique de l'eau recyclée
- Renforcement des mesures de préservation de la qualité de l'eau dans les lacs et les marécages, les zones d'eaux marines fermées, etc.
- Support à la préservation et au rétablissement des écosystèmes en relation avec le cycle de l'eau
- Préservation, réhabilitation et création de milieux aquatiques dans les zones rurales et urbaines et le long des rivières
- Transmission, réhabilitation et création d'une culture de l'eau dans les régions de sources, etc.
- Promotion de mesures d'adaptation et d'atténuation pour les impacts du changement climatique sur le cycle de l'eau, etc.

4 Promotion de l'éducation pour un cycle de l'eau sain, etc.

(Relatif à l'article 17 de l'Acte)

- Préparation et mise à jour des documents et du matériel pédagogique complémentaire sur le cycle de l'eau, en tant qu'outils éducatifs
- Promotion des projets adaptés aux objectifs des Journée de l'Eau (1er août) et de la Semaine de l'Eau (1er au 7 août), pour que les citoyens de tout âge comprennent plus profondément et s'intéressent à l'importance d'un cycle de l'eau sain
- Transfert d'informations par des moyens comme les activités informationnelles multilingues et les conférences internationales, pour sensibiliser largement le monde entier, etc.

5 Mesures pour promouvoir des activités autonomes par des entités privées et autres

(Relatif à l'article 18 de l'Acte)

- Promouvoir des activités pour réaliser des progrès permanents dans les zones de réserve d'eau
- Transmettre les informations aux infrastructures écologiques publiques-privées des plateformes partenaires, etc.

6 Conduire les recherches nécessaires pour élaborer et mettre en oeuvre les politiques du cycle de l'eau

(Relatif à l'article 19 de l'Acte)

- Collecte permanente et organisation des informations concernant les eaux souterraines, y compris les structures de bassin des eaux souterraines, la situation actuelle de l'utilisation des eaux souterraines, les niveaux des eaux souterraines, la qualité des eaux souterraines, la température des eaux souterraines et autres points, par les administrations nationales et préfectorales (ainsi que les autorités municipales si nécessaire)
- Contrôle et analyse des impacts du changement climatique sur le cycle de l'eau, etc.

7 Promotion des sciences et de la technologie

(Relatif à l'article 20 de l'Acte)

- Promotion de la recherche sur les méthodes d'évaluation de la qualité du cycle de l'eau
- Mise en place d'un plan de recherche et développement sur les systèmes d'utilisation en urgence de l'eau souterraine
- Soutien des efforts dans des domaines tels que le développement d'une plateforme d'information internationale sur l'environnement, le progrès des technologies pour prévoir les changements de climat, le recueil et la conservation des données pour évaluer les impacts futurs sur les sources, etc.

8 Assurer une collaboration internationale et promouvoir une coopération internationale

(Relatif à l'article 21 de l'Acte)

- Grâce à une collaboration internationale et une coopération internationale lors des conférences internationales et autres événements, l'utilisation de l'expérience et des connaissances du Japon contribue à apporter des solutions aux défis hydrologiques mondiaux et à réaliser les Objectifs de Développement Durable (ODD)
- Promotion à l'étranger de la mise en place des technologies hydrauliques de pointe du Japon et des systèmes connexes, etc. grâce à un partenariat public-privé, etc.

9 Développement de ressources humaines liées au cycle de l'eau

- Promotion de la sécurisation et du développement des ressources humaines générales et spécialisées par la formation, les séminaires, etc.

Partie 3. Ce qui est nécessaire pour promouvoir les mesures relatives au cycle de l'eau de façon globale et systématique

(Relatif à l'article 13, paragraphe 2, alinéa 3 de l'Acte)

- 1 Mise en oeuvre efficace des mesures relatives au cycle de l'eau
- 2 Obligations des parties associées et collaboration et coopération réciproques
- 3 Publication des mesures mises en oeuvre en relation avec le cycle de l'eau

- Cycle de l'eau : Le cycle de l'eau, par les processus d'évaporation, de précipitation, d'écoulement ou d'infiltration jusqu'à atteindre la mer ou autre point, est focalisé sur l'eau dans les bassins versants, qu'elle soit de surface ou souterraine
- Un cycle de l'eau sain: Un cycle de l'eau dans lequel les fonctions de l'eau, pour l'activité humaine et la protection de l'environnement, sont conservées de manière adéquate

Modèle de cycle de l'eau sain

